



VILLE DE PULLY

Municipalité

30 novembre 2005

C 41/2005

Communication au Conseil communal

(Séance du 7 décembre 2005)

Avenue des Cerisiers, changement des conduites industrielles et pose de collecteurs (Préavis N° 7-2001)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

En date du 16 mai 2001, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 618'000.-- destiné à couvrir les frais liés à l'exécution de l'objet cité en titre.

Le chantier a débuté le 4 novembre 2002 et s'est terminé fin juillet 2003; les objectifs de remplacement des conduites industrielles et de pose de collecteurs sont pleinement atteints.

Aucun défaut n'a été constaté lors de la vérification finale des travaux, effectuée le 23 décembre 2003.

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au bouclage des crédits d'investissement engagés pour la construction de l'objet cité en titre selon les indications ci-après :

- la décision tardive de clôture est due à une inscription de servitude et à des factures de notaire en suspens; dans le but de ne pas laisser inutilement ces crédits ouverts, les quelques frais restants seront financés par le budget ordinaire de la DTSI.
- Coût total des travaux de changement des conduites industrielles et pose des collecteurs : Fr. 503'408.35 (TTC).
- Ce chantier s'est achevé avec un coût global inférieur de Fr. 114'591.65 par rapport à la demande de crédit de Fr. 618'000.--. Cette moins-value correspond à une diminution globale de l'investissement prévu de l'ordre d'environ 18,5% pour cet objet.
- Cette diminution d'investissement a été rendue possible par des frais d'honoraires moins élevés que prévu et par une bonne maîtrise des divers et imprévus.

LA MUNICIPALITE